

Les
ressources



FICHE TECHNIQUE

POUR DES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN PLUS RÉSILIENTS

PRÉSENTATION DE LA SÉRIE

Cette série de fiches donne à voir des dimensions émergentes des projets d'aménagement urbains dans les territoires, qu'il s'agisse de petites communes ou de grandes métropoles. Ces projets explorent de nouvelles façons de concevoir, fabriquer et habiter les espaces, en réponse aux défis environnementaux, sociaux et économiques contemporains.

À travers des retours d'expérience concrets, cette série valorise des initiatives portées par des acteurs engagés, qui expérimentent des solutions plus sobres, plus résilientes sur le temps long et plus inclusives.

La série « Aménager autrement » propose ainsi des clés de compréhension et des pistes d'action opérationnelles à partir d'approches comme la réversibilité, le bas carbone, la sobriété foncière, l'inclusion ou encore les montages alternatifs.

Aménager autrement, c'est oser sortir des cadres habituels, tester de nouveaux formats d'intervention et ouvrir la voie à des pratiques qui pourraient devenir les standards de demain.

INTRODUCTION

La démarche « Quartiers Résilients » portée par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et ses partenaires constitue un repère opérationnel pour les pratiques d'aménagement. Elle propose d'activer des leviers concrets de résilience au sein de projets de renouvellement urbain déjà engagés, sans nier ni paralyser leur poursuite opérationnelle. En reconnaissant l'état d'avancement des projets et en proposant des ajustements proportionnés et réalisables, cette approche évite l'opposition entre ambition climatique et contraintes de terrain. Ainsi, elle permet de transformer les fenêtres d'intervention encore ouvertes en opportunités d'adaptation immédiates et durables.

L'objectif est de faire de la résilience une capacité intégrée et praticable sur les projets en cours ou à venir, en fournissant des outils, des préconisations opérationnelles et des modalités d'accompagnement compatibles avec les calendriers, les financements et les gouvernances locales. En privilégiant les ajustements techniques, les modes de gouvernance partagée et les actions moins techniques de type sensibilisation ou mobilisation des habitants, cette démarche vise à réduire les vulnérabilités sociales et environnementales, tout en préparant les quartiers aux risques présents et futurs.

Soumettre les projets à ce regard pragmatique, c'est maximiser l'effet des investissements publics existants, éviter le coût exponentiel d'adaptations tardives et garantir que la transition soit écologique, équitable, inclusive et opérationnelle. En s'appuyant sur les missions menées par le Cerema dans le cadre de la démarche « Quartiers résilients », cette fiche propose de diffuser les enseignements de ces accompagnements, afin de contribuer à transférer ces méthodes à d'autres projets d'aménagement. Elle s'adresse à toute collectivité qui souhaite renforcer la résilience dans ses quartiers, qu'il s'agisse d'ajustements ponctuels ou d'une transformation systémique graduelle.

SOMMAIRE

1 • Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires : des besoins multiples	4
2 • Quelles actions mettre en œuvre pour des quartiers plus résilients ?	8
3 • Transformer Les projets d'aménagement déjà engagés pour mieux les adapter aux défis actuels	20

1 • LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : DES BESOINS MULTIPLES

1.1 Des quartiers vulnérables mais en transformation

Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville s'applique à des territoires ciblés par l'action publique pour lutter contre la ségrégation sociale et territoriale, favoriser la mixité sociale et fonctionnelle, améliorer le cadre de vie tout en intégrant les enjeux de la transition écologique. Ces quartiers cumulent en effet des fragilités à la fois sociales (forte pauvreté, chômage élevé), urbaines (habitat dégradé, espaces publics déqualifiés, enclavement, éloignement) et environnementales (exposition aux risques, pollutions). L'intervention publique d'ampleur, engagée depuis plusieurs décennies - notamment par le lancement en 2003 des programmes nationaux de renouvellement urbain - vise à transformer en profondeur le tissu urbain et bâti. Elle repose sur des opérations de démolition, de reconstruction et de réhabilitation tout en renforçant la qualité des équipements, des espaces publics et des services. Ce processus planifié et intégré associe l'ensemble des acteurs concernés - État, collectivités, bailleurs, habitants et partenaires locaux - dans le cadre de projets d'ensemble à l'échelle des quartiers mis en œuvre par les intercommunalités et soutenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

1.2 Des quartiers soumis à des crises plus intenses et plus fréquentes

Les crises climatiques, économiques, environnementales agissent comme de puissants démultiplicateurs des vulnérabilités sociales qui amplifient et aggravent les inégalités existantes. Les populations les plus vulnérables socialement sont aussi souvent les plus exposées aux aléas climatiques et les plus vulnérables à leurs effets. Elles vivent fréquemment dans des zones à risque (inondations, pollutions, logements précaires) car ces espaces sont plus accessibles économiquement. À titre illustratif, 70 % des habitants du parc social indiquent avoir été confrontés à des températures trop élevées pendant l'été (vs 56 % au niveau national) (source ANRU). En Île-de-France, 22 % de la population des quartiers politique de la ville (QPV) est concernée par un « point noir environnemental » contre 12 % hors QPV (source ANRU).

Cette exposition transforme les événements climatiques en catastrophes sociales. Contrairement aux populations plus aisées, les habitants des quartiers prioritaires ont moins d'échappatoires face aux crises. Paradoxalement, les mesures prises pour lutter contre le changement climatique peuvent parfois aggraver ces inégalités, notamment lorsque les populations vulnérables sont exclues des processus de décision ou que les solutions proposées leur sont économiquement inaccessibles.



Quartier Dauphinot (ÉcoQuartier) Remavert, Reims (51).

1.3 La résilience comme levier de changement

L'intensification des crises redéfinit aujourd'hui notre rapport à la vulnérabilité et met en lumière la nécessité de renforcer les capacités collectives, tout en réduisant l'exposition et la sensibilité à des aléas devenus multiples.

En considérant à la fois les chocs brutaux (catastrophes, épisodes climatiques extrêmes, crises économiques soudaines) et les stress chroniques (précarité, inégalités sociales, dégradation environnementale...), la résilience est un processus continu qui repose sur quatre capacités complémentaires :

1. **Anticiper** les perturbations à venir, qu'elles soient brutales ou lentes ;
2. **Réduire** ou éviter leurs effets négatifs, en agissant en amont ;
3. **Se relever** et retrouver un fonctionnement acceptable après la crise ;
4. **Se transformer**, en tirant les leçons des crises pour ne pas reconstruire à l'identique et réduire durablement la vulnérabilité.

La résilience ne peut être pensée ou imposée par un seul acteur. Elle nécessite la coopération entre habitants, collectivités, associations, institutions et acteurs économiques autour de choix résolument collectifs et démocratiques. Il s'agit de définir ensemble les priorités : quels besoins essentiels doivent être préservés à tout prix (eau, énergie, transports, alimentation, solidarité) ?

A contrario, quelles activités ou infrastructures doivent être repensées, transformées ou abandonnées dans un contexte d'accélération du changement climatique et de limitation des ressources ? Cette réflexion implique de questionner les fonctions actuelles des territoires. La résilience suppose donc un changement de modèle, conciliant justice sociale, sobriété, continuité des services essentiels et cohérence avec les limites planétaires. Enfin, parce que les quartiers vulnérables concentrent à la fois les fragilités sociales et les expositions aux risques, ils constituent des terrains prioritaires pour mettre en œuvre des politiques de résilience.

Le renouvellement urbain est une opportunité pour accompagner cette dynamique. Même lorsque les projets sont déjà engagés, y intégrer la résilience ne se limite pas à réduire des risques ; c'est une opportunité pour produire des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques durables, pour renforcer la cohésion locale et pour d'optimiser les coûts à long terme. Les projets d'aménagement structurent, en effet, l'organisation spatiale d'un territoire pour plusieurs années. Un projet résilient peut jouer un rôle de catalyseur et avoir des co-bénéfices et effets positifs en cascade au sein du quartier et plus largement au sein du territoire. Ces démarches doivent, pour cela, veiller à inclure toutes les parties prenantes, et en particulier les plus fragiles, afin que les choix opérés soient à la fois justes, inclusifs et durables.



Quartier Saragosse (Quartier ANRU et ÉcoQuartier), Pau (64).

LA DÉMARCHE « QUARTIERS RÉILIENTS » PORTÉE PAR L'AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE (ANRU) - 2023 - 2026

La démarche « Quartiers résilients » est un dispositif d'intervention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine pour renforcer la résilience de tous les projets du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Son objectif : s'assurer que les 14 milliards du NPNRU contribuent à la résilience de ces quartiers.

Pour accompagner les quartiers prioritaires sur les enjeux de résilience, l'ANRU intervient sur deux volets :

- une programmation d'animations et de formations dédiées à la résilience proposée aux acteurs du renouvellement urbain, avec notamment des productions thématiques et des temps d'échanges et d'accompagnement (webinaires, rencontres régionales et nationales, visites de sites). L'ANRU a également mis à disposition une grille d'analyse et une méthodologie de conduite des revues de projets pour permettre une lecture de la résilience des projets NPNRU et mieux identifier les marges d'amélioration ;
- un accompagnement renforcé pour une cinquantaine de quartiers ciblés qui sont en phase opérationnelle et présentent des fragilités territoriales significatives au regard des enjeux climatiques et énergétiques. Cet accompagnement doit permettre de renforcer la résilience en intervenant sur certains leviers tout en reconnaissant l'engagement opérationnel de ces projets.

Partenaire technique de l'ANRU, le Cerema a apporté une expertise, localement sous la forme d'un appui individualisé, à cinq quartiers de la démarche « Quartiers Résilients », ainsi qu'au niveau national sur l'animation, la formation et la méthodologie de la démarche.



1.4 Repenser les projets en cours sous l'angle de la résilience

La multiplication des crises impose de considérer la résilience dans tous les projets d'aménagement, qu'ils soient neufs ou déjà engagés. S'il est certes plus facile de l'intégrer dès le début d'un projet, cela ne doit pas pour autant contraindre à un immobilisme pour les projets déjà engagés. La question centrale devient alors : comment réorienter des projets déjà lancés, étudiés, voire partiellement réalisés pour renforcer la résilience sans tout remettre en cause ? Il apparaît donc important de déconstruire l'idée selon laquelle un projet en cours de conception ne pourrait plus être ajusté, par crainte de désaveu ou de complexité.

Les pistes existent, qu'il s'agisse de réajuster des phases de conception, d'introduire de nouveaux aménagements, de mobiliser des outils de concertation pour identifier des leviers concrets de résilience.

L'objectif n'est pas de tout bouleverser, notamment au regard de contraintes financières, opérationnelles ou juridiques, mais de faire évoluer intelligemment ce qui peut l'être, en conciliant le temps long de l'aménagement, les changements de pratique et les risques actuels et futurs, pour garantir la résilience des quartiers sur le long terme et pour toutes et tous.

Comme tout projet d'aménagement, les opérations de renouvellement urbain des quartiers prioritaires suivent des cycles très longs. Ces projets mobilisent des investissements publics considérables avec des cofinancements multiples, disponibles et mutualisés (État, collectivités, bailleurs, Europe). Reporter les changements nécessaires à de futurs projets signifierait se priver de cet effet de levier exceptionnel et miser sur des financements futurs incertains.

Les projets en cours représentent donc des opportunités uniques qu'il serait dommageable de ne pas saisir dès aujourd'hui.

Ainsi, cette fiche vise à montrer qu'il est possible – et nécessaire – de requestionner des projets dont la réalisation est en cours, en identifiant des marges de manœuvre – leviers de résilience – qui soient adaptées à leur état d'avancement opérationnel.

AMÉNAGER AVEC UNE APPROCHE DE RÉSILIENCE : UN GUIDE « OBJECTIF RÉSILIENCE » POUR LES PORTEURS DE PROJET

Différents facteurs tels que le changement climatique, la raréfaction des ressources, les inégalités, la pluralité d'acteurs mobilisés, le niveau de participation du public impactent très concrètement l'aménagement opérationnel. Pour répondre à ces besoins et contribuer à la résilience des quartiers et des territoires, un guide de questionnement a été réalisé avec un groupe de travail animé par le Cerema.

En croisant le guide de l'aménagement durable (ex référentiel EcoQuartier) du ministère de la Transition écologique - utilisé par de nombreuses collectivités et acteurs de l'aménagement - avec la Boussole de la résilience du Cerema, le guide « objectif résilience » permet d'analyser les projets d'aménagement au regard des enjeux de la résilience. Le guide présente des recommandations en termes de résilience autour des quatre dimensions du guide de l'aménagement durable :

1. Démarche et processus ;
2. Cadre de vie et usages ;
3. Développement territorial ;
4. Environnement et climat.

Pour chaque dimension, puis chaque engagement, les questions à se poser sont détaillées à l'échelle de l'opération d'aménagement.

De la participation des habitants à l'intégration du projet dans son quartier et son environnement, en passant par l'énergie, l'eau, l'accessibilité ou l'inclusivité, ce guide synthétique permet d'ouvrir une réflexion transversale sur les projets, de s'interroger seul ou collectivement, de compléter, d'adapter les projets d'aménagement pour qu'ils apportent un bénéfice à l'ensemble des habitants et usagers du quartier et s'intègrent de manière durable dans le territoire.

C'est un outil opérationnel qui permet, avec une vision systémique, l'évaluation en continu des projets d'aménagement opérationnels et un ajustement en contenu des objectifs et des ambitions.

[Cerema, « Guide de l'aménagement durable - Objectif résilience », 2024.](#)



Quartier Saragosse (Quartier ANRU et ÉcoQuartier), Pau (64).



2 • QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE POUR DES QUARTIERS PLUS RESILIENTS ?

La transformation des espaces publics pour mieux prendre en compte les aléas climatiques actuels et futurs, la création d'aménagements favorables à la santé pour tous, la lutte contre la surchauffe et les inondations, le cadrage méthodologique pour évaluer les projets... sont autant de pistes pour réinterroger les projets d'aménagement portés par les collectivités et les rendre plus résilients, tout en s'adaptant aux contextes locaux.

C'est la mission qu'a réalisé le Cerema dans le cadre de la démarche « Quartiers résilients » pour inciter les collectivités et leurs partenaires à avoir de nouveaux réflexes « résilience » ou à utiliser de nouvelles méthodologies afin de proposer des réponses adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

2.1 Mobiliser des méthodologies et outils adaptés

Les différents retours d'expérience de ces missions montrent que des outils et des méthodes adaptés peuvent être utilement mobilisés pour travailler avec les collectivités et les acteurs du territoire et rendre les projets plus résilients.

Ces méthodologies sont diverses ; certaines innovantes et d'autres plus classiques, certaines plus descendantes et d'autres plus participatives. Elles sont à tester, à combiner et à adapter aux contextes locaux selon les stades d'avancement des projets. Elles peuvent concerner les volets suivants :

- **diagnostic ou regard critique sur les projets** : diagnostic flash sur certains lieux spécifiques, ateliers d'animation et de travail mobilisant les acteurs du territoire pour challenger le projet ;
- **sensibilisation** : benchmark d'opérations inspirantes (images de référence, retours d'expérience...), organisation de visites de terrain et de balades sensibles, sensibilisation des parties prenantes à la culture du risque ;
- **mobilisation d'outils** : méthodologies systémiques (notamment celles développées par le Cerema comme la Boussole de la résilience, le Guide de l'aménagement durable focus résilience, Sésame), projections climatiques (Climadiag) intégrant plusieurs défis majeurs (augmentation des températures favorisant les îlots de chaleur urbains, précipitations augmentant les risques d'inondations, sécheresse accrue impactant bâtiments et végétation) ;

- **expertises techniques ou thématiques supplémentaires** : qualité des sols, environnement, design actif, genre, biodiversité, eau, sol, risques, solutions techniques à déployer (chaussées réservoir, arbres de pluie, tranchée de Stockholm...) ;
- **approfondissement du projet** : rédactions de feuilles de route, propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre, parfois spatialisées.



La Duchère (Quartier ANRU et ÉcoQuartier), Lyon (69).



La Duchère (Quartier ANRU et ÉcoQuartier), Lyon (69).

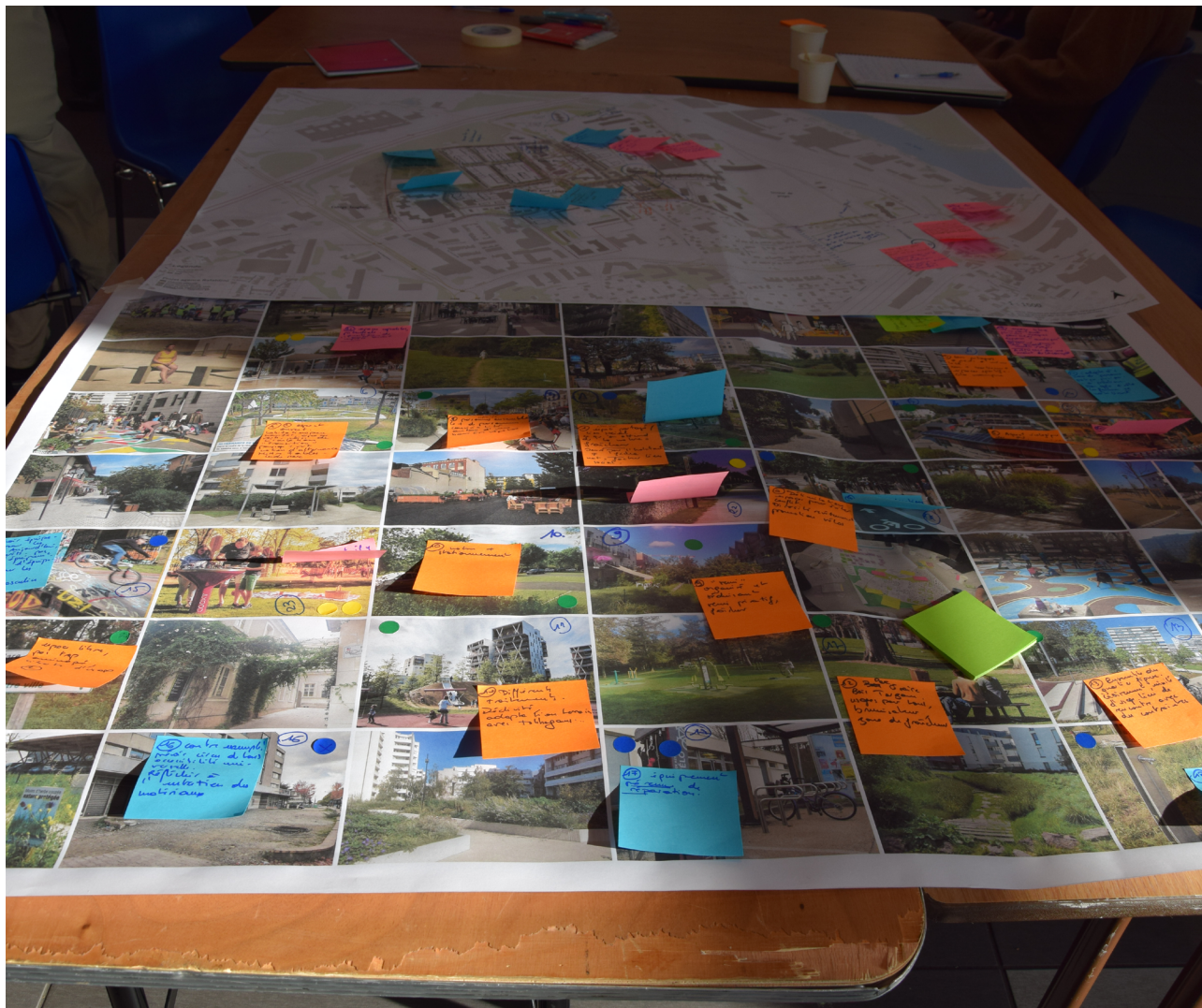
Plusieurs outils, issus de la « Valise Santé Aménagement » du Cerema, permettent de travailler plus spécifiquement sur les déterminants de santé d'un projet dans une approche globale et systémique dans le but de le rendre plus résilient :

- **balade sensible**, enquête de terrain auprès de la population ;
- **jeu sérieux** « Santé Cité » pour impliquer les participants de manière ludique et pédagogique ;
- **cartographie** intégrant la qualité de l'air, les îlots de chaleur, les nuisances sonores et l'accès aux espaces verts ;
- **fiches actions** avec mesures concrètes visant à améliorer la santé environnementale, réduire les inégalités sociales et renforcer la résilience face au changement climatique ;
- **ateliers de sensibilisation** pour favoriser la co-construction d'actions adaptées au contexte local.

Chacune de ces méthodologies ou outils est à décliner ou à moduler en fonction des attentes locales des acteurs.

2.2 Déployer des accompagnements et proposer des solutions d'aménagement opérationnelles pour chaque contexte

Les actions présentées s'attachent à réorienter les projets d'aménagement ou de réaménagement des espaces publics ou d'équipements, notamment sur les thématiques risques (quartiers des Moulins, des Liserons et de l'Ariane à Nice), nature en ville (quartier des Tarterets à Corbeil-Essonnes), sols et eau (quartier Bas Cenon à Bordeaux), ou l'ensemble du projet à travers les déterminants de santé (quartier de la Mosson à Montpellier). Elles abordent également la nécessité d'une approche méthodologique évaluative et systémique pour mieux appréhender la résilience (Nantes Métropole). Ces différentes actions sont ou seront mises en œuvre pour transformer ces quartiers et les rendre plus adaptés aux défis actuels et futurs.



2.3 Des espaces publics qui font la part belle au végétal et des usages questionnés pour anticiper les évolutions

Aux Tarterets (Corbeil-Essonnes), les propositions initiales du projet de renouvellement urbain ont été adaptées pour mieux intégrer et anticiper les usages à venir sur les espaces publics dans une visée commune de réduction des vulnérabilités.

Avec la mobilisation de méthodologies et d'outils adaptés, des préconisations sur des actions opérationnelles en matière d'aménagement - ou réaménagement - d'espaces publics peuvent être proposées :

- **planter et protéger** pour lutter contre la surchauffe (vergers, potagers, ombrières, fontaines, brumisateurs) et ainsi améliorer le cadre de vie ;
- **aménager** des espaces de proximité, évolutifs, simples et animés (activités temporaires, tiers lieux, espaces intergénérationnels) ;

- **accueillir** une pluralité de publics (âge et genre) et être attentif à la sécurité (éclairage) ;
- **intégrer** parcours et mobilité active (pistes cyclables matérialisées, parkings vélos sécurisés, agrès sportifs) ;
- **mobiliser** le design actif comme réponse à des enjeux multiples et pas uniquement sur le plan ludique ou sportif.

Une attention particulière est à porter à la gestion et à l'entretien des espaces verts et mobiliers urbains. Ces solutions méritent à chaque fois de s'adapter aux contextes locaux.



Quartier Tarterets, Corbeil-Essonnes (91).

PROJET 1 : VERS UN AMÉNAGEMENT RÉILIENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DES TARTERÊTS À CORBEIL-ESSONNES

1 - Portrait du territoire

- Nom du territoire : Corbeil-Essonnes, Ile de France
- Localisation : quartier des Tarterêts
- Commanditaire : ANRU (démarche Quartiers résilients)
- Équipe Cerema mobilisée : Cerema Île-de-France
- Acteurs associés : ville de Corbeil-Essonnes, équipe MOE urbaine, SPL, associations locales, bailleurs
- Calendrier : accompagnement sur six mois en 2024

2 - Contexte et besoins

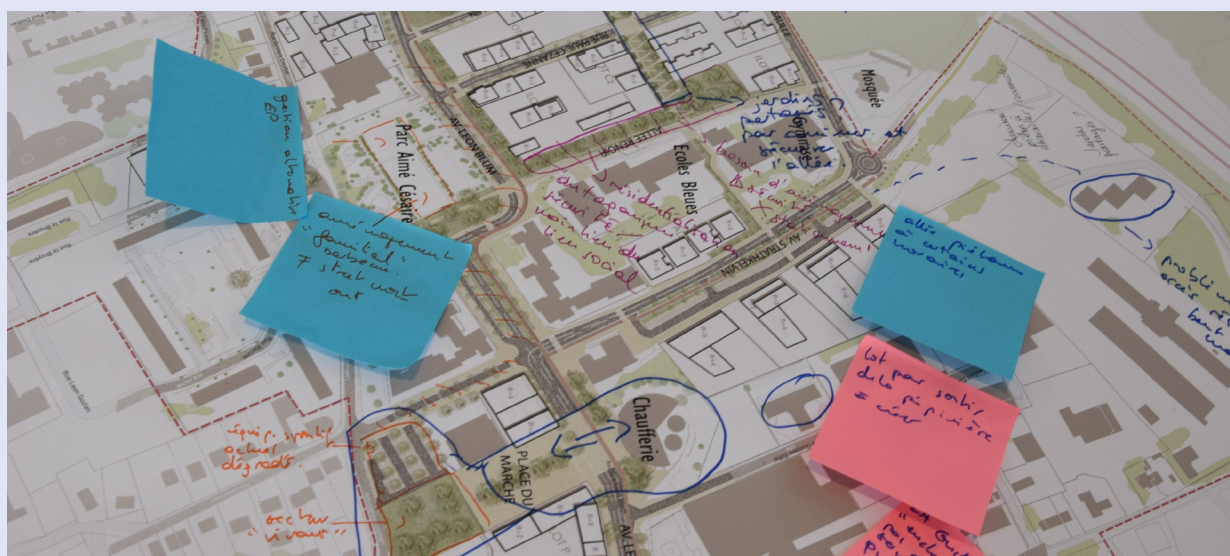
Le besoin d'accompagnement était centré sur des propositions pour un réaménagement opérationnel des parvis du collège et des écoles. Il a été élargi à une réflexion plus large sur les espaces publics du quartier. Il s'agissait de fédérer toutes les parties prenantes pour intégrer une vision systémique de leur aménagement tout en respectant le projet déjà engagé, de sensibiliser les acteurs aux leviers de résilience liés à la nature, à la santé, aux modes actifs, à l'adaptabilité des espaces publics, ainsi qu'à la gouvernance et la cohabitation des usages.

3 - Approche proposée

Des ateliers réunissant élus, techniciens, associations, bailleurs, équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et Cerema ont permis de sensibiliser aux enjeux climatiques et à l'adoption d'une approche globale ainsi qu'aux leviers de résilience. La collaboration pragmatique entre les différents acteurs, a permis une réflexion sur le projet déjà engagé et l'élaboration de propositions et de recommandations pour la gestion, l'entretien et l'évolution des espaces publics. Ainsi, il a été décidé par exemple l'ajout de mobiliers urbains, d'agrès sportifs ou l'installation d'aménagements spécifiques adaptés aux enfants.

4 - Bonnes pratiques

- Favoriser la coopération en impliquant collectivement les acteurs investis et attachés au quartier, sans remettre en cause les invariants du projet existant.
- Sensibiliser aux enjeux climatiques et à l'adoption d'une approche systémique pour aborder le projet sous un angle complémentaire.



2.4 Une attention particulière au sol et à l'eau pour réduire les vulnérabilités

Tenir compte des spécificités des sols et de la question de l'eau est aujourd'hui essentiel afin de réduire les vulnérabilités. Sur le projet de Bas-Cenon près de Bordeaux, ces thématiques fondamentales ont été

mises en avant dans la transformation de la Cité de l'enfance pour mieux les prendre en compte dans le futur projet d'aménagement.

PROJET 2 : CONSOLIDER LE CARACTÈRE RÉILIENT DU PROJET CITÉ DE L'ENFANCE DE CENON, BORDEAUX MÉTROPOLÉ

1 - Portrait du territoire

- Nom du territoire : Bas Cenon (Bordeaux Métropole), Nouvelle Aquitaine
- Localisation : quartier Léo Lagrange, Cité de l'enfance - Cenon
- Commanditaire : ANRU (démarche Quartiers résilients)
- Équipe mobilisée : équipe pluridisciplinaire du Cerema Sud-Ouest comprenant des expertises en résilience, sols, végétalisation, eau en ville, services écosystémiques
- Acteurs associés : Bordeaux Métropole, Ville de Cenon, ANRU
- Calendrier : accompagnement en plusieurs phases en 2024

2 - Contexte et besoins

L'objectif était d'intégrer pleinement les enjeux climatiques et écologiques dans la création de la Cité de l'enfance à Cenon avec une volonté forte de renforcer la résilience urbaine. Les contraintes spécifiques liées aux sols, à la végétalisation et à la gestion des eaux pluviales, ont été prises en compte afin de répondre aux risques auxquels le territoire est exposé aujourd'hui (inondations) et à l'avenir (canicules, sécheresses, inondations).

3 - Approche proposée

Une analyse « critique » du programme initial et des études existantes a permis de mettre en lumière le décalage entre l'ambition initiale du projet, notamment autour du concept de « sols vivants », et la réalité du terrain avec des sols fortement remaniés, une présence importante de gravas, d'enrobés bitumés et de remblais atteignant cinquante centimètres d'épaisseur, engendrant une faible perméabilité et une croissance des arbres réduite.

Un avis technique a permis de renforcer le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP), en musclant particulièrement les volets liés aux sols et à l'eau. La conception retenue des cours d'école surélevés posait, par exemple, des difficultés importantes quant à leur végétalisation et leur capacité réelle de rafraîchissement. Une expertise dans le cadre du jury de concours de maîtrise d'œuvre a engendré des recommandations en faveur de la renaturation et de la désimperméabilisation des sols.

4 - Bonnes pratiques

- S'adapter aux contraintes temporelles du projet.
- Intégrer les préconisations pour obtenir un financement complémentaire et renforcer les moyens d'action.
- Sensibiliser les parties prenantes sur l'importance d'intégrer véritablement la résilience sur les enjeux liés aux sols et à la gestion de l'eau (fonctionnalité écologique du « sol vivant »).



Les préconisations opérationnelles inspirantes - via des solutions fondées sur la nature - pour transformer cet espace public peuvent être les suivantes :

- **renaturer les sols** lorsque cela est possible pour retrouver leurs fonctions écologiques, utiliser des revêtements perméables pour les espaces extérieurs ;
- **planter** dans les espaces publics avec une vigilance particulière dans le choix d'essences d'arbres adaptées au changement climatique et au contexte, prévoir un volume de terre suffisant et la présence des trois strates végétales (arboré, arbustive et herbacée) afin de recréer un écosystème viable, végétaliser les toitures ;
- **redonner sa place à l'eau** dans les espaces publics et désimperméabiliser les sols, optimiser la gestion de l'eau, utiliser des systèmes d'infiltration paysagers tels que des noues ou des jardins de pluie, des tranchées de Stockholm ou des îles végétalisées ;

- **appréhender les risques** en amont (notamment la surchauffe) pour anticiper des réponses adaptées (matériaux, zones d'ombrage, emplacement des zones de jeux) ;
- **associer les acteurs** dans une démarche participative pour concevoir des espaces adaptés et utiliser le sujet de la résilience comme levier de sensibilisation des habitants et usagers.

Le retour d'expérience de Bordeaux Cenon montre comment un regard accru sur le sujet des sols ainsi que la prise en compte de solutions de rafraîchissement sur une cour d'école, influent les choix d'aménagement pertinents sur le long terme, dans un contexte d'accélération du changement climatique...

2.5 La prise en compte des risques dès l'amont des projets

L'ancrage des projets dans des territoires soumis à des risques multiples, impose d'intégrer ces enjeux le plus en amont possible, tandis que leur évolution sous l'effet du changement climatique rend nécessaire les démarches collectives et transversales, pour questionner régulièrement ces risques et leurs interactions au service de la résilience des projets. Sur trois quartiers de Nice, des aménagements plus intégrés ont été proposés grâce à un travail collaboratif.

Si la pertinence des solutions déployées découle directement de leur ancrage territorial, certaines solutions opérationnelles peuvent être utilisées dans une logique de multifonctionnalité des aménagements :

- **appréhender les risques** en amont et leurs évolutions avec le changement climatique (notamment ruissellement, inondation, surchauffe...) pour anticiper des réponses adaptées (axes d'écoulement préférentiels, zones refuges,...) ;
- **planter et végétaliser** des espaces « en creux » avec des principes de multi-strates (arbres, arbustes...) pour lutter contre la surchauffe, infiltrer les eaux pluviales et améliorer le cadre de vie ;
- **questionner** systématiquement le nivellement du projet sous le prisme du chemin de l'eau, pour maximiser la part des eaux pluviales susceptibles de rejoindre un maillage d'espaces d'infiltration et de micro-stockages – notamment par des solutions fondées sur la nature, et rendre visible la place à l'eau dans les espaces publics ;

- **repenser la programmation** de bâtiments publics pour limiter la vulnérabilité face au risque de ruissellement urbain – souvent moins qualifié réglementairement - et proposer des espaces refuges pour les habitants en cas de crise ;
- **mobiliser le design actif** et les démarches artistiques participatives pour proposer du mobilier urbain multifonctionnel, qui intègre la question de la sécurité dans une approche plus intégrée : sensibilisation aux risques, valorisation du paysage, dispositif temporaire « refuge » en cas d'inondation, élargissement de la notion d'espace et de dispositif récréatif...

La démarche menée dans les différents projets a mis en évidence l'importance d'intervenir dès les phases amont pour intégrer une lecture « multirisques » et adapter les choix d'aménagement dans une perspective de multifonctionnalité des espaces publics. Elle a également montré que la résilience peut-être collectivement questionnée tout au long des projets, à la croisée des enjeux multiples : changement climatique, risques naturels, formes urbaines, usages et gouvernance. Par ailleurs, les formats de travail collaboratif et transversal associant services, maîtrise d'œuvre et partenaires institutionnels, permettent une réappropriation partagée des risques et une identification collective de leviers d'action opérationnels. La sensibilisation collective et coconstruite sur les risques est un levier majeur et fondamental de la résilience, qui doit être portée tant sur le plan politique, technique que social.

PROJET 3 : IDENTIFIER DES LEVIERS D'AMÉNAGEMENT DANS UN CONTEXTE DE RISQUES MAJEURS DANS TROIS QUARTIERS DE LA MÉTROPOLE DE NICE CÔTE D'AZUR : LES MOULINS, LES LISERONS ET L'ARIANE

1 - Portrait du territoire

- Nom du territoire : Métropole Nice Côte d'Azur
- Localisation : trois quartiers de Nice ; les Moulins, les Liserons et l'Ariane
- Commanditaire : ANRU (démarche Quartiers résilients)
- Équipe mobilisée au Cerema : experts en risques, aménagement et design actif
- Acteurs associés : métropole de Nice, ANRU, DDT (risques), MOE, bureaux d'études (BE)
- Calendrier : mission flash répartie sur trois sites en 2024

2 - Contexte et besoins

L'objectif était de renforcer la résilience des quartiers NPNRU de Nice face au changement climatique pour améliorer le confort d'été et lutter contre la surchauffe urbaine et les risques naturels majeurs tels que l'inondation et le ruissellement. Trois projets d'aménagement à différents stades de maturité étaient concernés : Les Moulins en phase projet (PRO), les Liserons en stade avant-projet (AVP quasi-validé), et l'Ariane en phase d'études architecturale et urbaine initiales. Les besoins portaient notamment sur une meilleure prise en compte des risques spécifiques.

3 - Approche proposée

Les enjeux de résilience et les risques spécifiques sur les différents quartiers ont été requestionnés par les acteurs concernés, pour une réappropriation collective des problématiques. Pour le site des Moulins, une analyse des documents existants et les échanges avec les acteurs impliqués dans le projet ont permis d'identifier certains dispositifs susceptibles d'être mobilisés pour accentuer le rafraîchissement, valoriser les eaux pluviales et sensibiliser les habitants sur le risque d'inondation – en lien avec le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) de la Plaine du Var. Pour les quartiers des Liserons et de l'Ariane (place des Sitelles), un atelier collaboratif réunissant différents services de la métropole de Nice, l'ANRU, la DDT, le Cerema et une équipe de maîtres d'œuvre a mobilisé la Boussole de la résilience et le Guide aménagement durable focus résilience pour identifier des pistes d'action – techniques et stratégiques (modification du nivellement, prise en compte du ruissellement plantations, etc.) – pour chacun des projets, en fonction de leurs stades d'avancement respectifs.

4 - Bonnes pratiques

- Requestionner collectivement la transversalité de la notion de résilience tout au long des projets et l'utiliser comme levier de sensibilisation des habitants et usagers.
- Soutenir la réappropriation des enjeux liés aux risques comme une véritable ressource.
- Proposer aux services et acteurs des formats de travail collaboratif, pour accompagner la déclinaison opérationnelle.
- Présenter l'intérêt d'un recours aux bureaux d'études spécialisés afin d'accompagner le processus de conception de projet par des modélisations dynamiques des risques, afin de qualifier la réduction de vulnérabilité dans les projets de renouvellement urbain.



2.6 Une approche globale santé aménagement pour intégrer la résilience dans les projets

Le prisme de la santé a été plus particulièrement mobilisé dans le projet mené à Montpellier. On le retrouve également dans d'autres missions réalisées dans le cadre de la démarche « Quartiers résilients ». C'est assurément une thématique transversale à prendre en compte pour la transformation des quartiers en renouvellement urbain. Avoir une approche santé permet d'intégrer d'autres données et d'autres acteurs qui ne sont pas toujours mobilisés dans les projets d'aménagement opérationnels.

La prise en compte de données socio-économiques et sanitaires incitent les collectivités à mettre en œuvre des solutions ne relevant pas uniquement de l'aménagement technique mais également des volets plus « soft », notamment sociaux, tout aussi importants pour réduire les risques.

L'analyse des leviers de résilience à Montpellier s'est déroulée dans le cadre d'un projet déjà engagé avec une commande et un financement antérieur de l'agence régionale de la santé.

Les préconisations abordent des thématiques plurielles qui sont propres à tous les projets d'aménagement et ce, à travers les déterminants de santé : mobilités, îlots de fraîcheur, habitat, alimentation, bruit, qualité de l'air, sécurité, proximité, espaces publics... Chaque volet thématique part des constats, des objectifs du projet - et ce qui est déjà prévu - et pousse les curseurs pour améliorer la santé des habitants. Les recommandations (cahier de solutions) s'appuient sur une approche multicritère du quartier, analysée au prisme de la santé et incluant donc in fine le sujet de la résilience.

Si les projets d'aménagement urbain ou de renouvellement urbain n'abordent pas systématiquement les déterminants de la santé, la progression en la matière est visible. En effet, les préconisations et méthodologies présentées ici incitent à prendre en compte ces enjeux majeurs pour la santé, particulièrement sensibles dans les quartiers NPNRU. La thématique santé est particulièrement porteuse pour les collectivités et permet de faire évoluer la gouvernance ou les projets. Une approche d'urbanisme favorable à la santé (UFS) peut ainsi trouver un écho favorable auprès de nombreux services.

Certaines thématiques, parents pauvres du projet initialement, peuvent ressurgir avec une approche UFS et être davantage prises en compte dans les (ré)aménagements :

- **le bruit et l'air** : la réduction de la place de la voiture ainsi qu'un travail plus fin sur le dimensionnement et l'emplacement des pistes cyclables peuvent être des réponses à ces enjeux, tout en restant attentif aux caractéristiques de la population de ces quartiers ;
- **les déchets** : une meilleure réflexion sur les encombrants peut être mise en place ;
- **l'alimentation** : sur ce volet, des jardins partagés peuvent par exemple être proposés, permettant l'amélioration de la qualité du cadre de vie, du dynamisme économique et un soutien au budget des ménages ;
- **des améliorations de la qualité de l'habitat** sont également à intégrer.

Au-delà des réponses techniques, la question de la vulnérabilité des habitants du quartier n'est souvent pas suffisamment prise en considération. Aussi, les solutions mises en œuvre avec une approche santé engendrent des réponses pertinentes pour des opérations plus résilientes.



Quartier de la Mosson (Quartier ANRU), Montpellier (34).

PROJET 4 : ANALYSE LE QUARTIER DE LA MOSSON À MONTPELLIER À TRAVERS LE PRISME DE LA SANTÉ-AMÉNAGEMENT

1 - Portrait de territoire

- Nom du territoire : Montpellier, Occitanie
- Localisation : quartier de la Mosson
- Commanditaire : Agence régionale de santé (ARS) Occitanie / ANRU (démarche Quartiers résilients)
- Équipe mobilisée au Cerema : Cerema Occitanie
- Acteurs associés : la ville de Montpellier (élus et agents), équipe projet renouvellement urbain Mosson, responsables santé publique du contrat local de santé, associations locales d'actions sociales, médiateurs du quartier, représentants des écoles, bailleur social du quartier, habitants
- Calendrier : mission réalisée en 2024, étude principale et ateliers complémentaires.

2 - Contexte et besoins

L'Agence régionale de santé Occitanie et la ville de Montpellier ont souhaité mener une analyse approfondie des inégalités sociales de santé (ISS) présentes sur le territoire de la Mosson, en lien avec les déterminants environnementaux et urbains. Ce quartier, situé au nord-ouest de Montpellier, est un secteur prioritaire marqué par une forte précarité sociale et un habitat majoritairement social avec un projet NPNRU visant à améliorer la qualité de vie des habitants. Il s'agissait d'identifier les populations vulnérables et leurs besoins spécifiques, ainsi que d'évaluer si les aménagements prévus dans le cadre du projet de renouvellement urbain contribuaient à réduire ou, au contraire, à aggraver ces inégalités. Par ailleurs, l'impact du changement climatique sur l'écosystème urbain devait être pris en compte avec la proposition de solutions d'aménagement favorisant la santé environnementale et la résilience du quartier

3 - Approche proposée

Une étude sociologique avec une analyse fine des inégalités sociales de santé a été réalisée à partir de quarante-deux indicateurs socio-économiques issus de l'Insee, complétés par des données open data municipales et des informations relatives aux établissements accueillant des populations vulnérables. Elle a été complétée par des entretiens qualitatifs menés auprès d'acteurs clés du territoire. Une analyse des déterminants de santé (selon dix thématiques définies par le Plan régional santé environnement occitanie) a ensuite mobilisé diverses sources de données territoriales, une balade sensible, des stands participatifs, ainsi que des entretiens complémentaires avec les acteurs locaux.

Des pistes d'actions ont été proposées à partir du jeu sérieux « Santé Cité » adapté au contexte du quartier de la Mosson et d'un atelier de design-thinking. Quarante fiches actions détaillées ont été produites (bruit, mobilités actives, inégalités sociales, alimentation, etc.), décrivant l'impact des actions sur la santé, les inégalités sociales de santé et la résilience climatique.

4 - Bonnes pratiques

- Faciliter la prise de conscience des enjeux santé-environnement (déterminants de santé, inégalités sociales de santé) pour renforcer la résilience du quartier.
- Permettre la montée en compétence des agents municipaux sur l'urbanisme favorable à la santé.



2.7 Anticiper l'évaluation et accompagner l'acculturation à la résilience dans les projets

Prendre en compte la résilience dans les projets est aussi l'occasion pour les collectivités de se questionner plus globalement sur leurs méthodes de travail et sur la manière d'appréhender plus largement leurs outils de suivi et d'évaluation. La démarche « Quartiers résilients » a offert un espace de réflexion et une prise de recul sur les objectifs poursuivis dans les projets NPNRU et permis de faire un pas de côté par rapport aux méthodologies et outils de reporting habituellement utilisés.

Le travail mené par les équipes de la collectivité de Nantes sur l'évaluation et la résilience a permis de faire évoluer les méthodes internes, en intégrant de manière croisée la résilience et l'évaluation, deux notions difficiles à appréhender. Pour ce faire, la démarche s'est appuyée sur les travaux et méthodes portés par le Cerema (Boussole de la résilience, Guide aménagement résilience) ou sur des outils mobilisés ou testés par d'autres collectivités, par exemple, la ville de Grenoble qui travaille de longue date sur ces questions.

La culture évaluative a ainsi pu être interrogée et le référentiel a été construit à partir des besoins essentiels de la population - en évaluant la capacité des projets à y répondre, y compris en situation de crise - plutôt qu'à partir d'une approche plus globale.

Différents besoins essentiels peuvent ainsi être traités avec des regroupements thématiques en fonction des contextes, comme par exemple pour la métropole de Nantes :

- santé, alimentation, bien-être ;
- sécurité, tranquillité publique ;
- conditions d'habitat ;
- autonomie et émancipation, renforcement des capacités.

Des questions évaluatives approfondies peuvent ensuite être travaillées assorties de critères de réussite et d'indicateurs spécifiques.



Quartier Saragosse (Quartier ANRU et ÉcoQuartier), Pau (64).

PROJET 5 : ANALYSE DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION DES QUARTIERS RÉSILIENTS EN SECTEUR NPNRU DE NANTES MÉTROPOLE

1 - Portrait de territoire

- Nom du territoire : Nantes Métropole, Pays de la Loire
- Localisation : secteurs NPNRU de Nantes Métropole
- Commanditaire : ANRU (démarche Quartiers résilients)
- Équipe mobilisée au Cerema : Cerema Ouest
- Acteurs associés : métropole de Nantes, chargés de projet des quartiers prioritaires NPNRU (articulant contrat de ville et NPNRU, avec une approche urbaine et sociale)
- Calendrier : les missions ont été réalisées en 2024 avec plusieurs ateliers et par itérations successives

2 - Contexte et besoins

À partir de son référentiel d'évaluation de la résilience des quartiers, destiné à apprécier la capacité à faire face aux chocs et stress, la métropole de Nantes souhaitait disposer d'un outil mobilisable pour les quatre quartiers d'intérêt national bénéficiant du NPNRU 2014/2024 : Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière Pin Sec et Dervallières. Il s'agissait de s'assurer de l'accès continu de tous aux besoins fondamentaux tels que la santé, la sécurité ou le logement, même en période de crise, en s'appuyant sur une approche fondée sur la justice sociale et la réduction durable des vulnérabilités.

3 - Approche proposée

Deux ateliers de co-construction ont réuni les chargés de projet des quartiers prioritaires afin de définir leur compréhension de la notion de résilience, les questions évaluatives, les critères de réussite et les indicateurs adaptés. Ces propositions ont ensuite été intégrées et reformulées dans un travail de croisement avec les indicateurs existants, notamment ceux de l'ANRU mais aussi ceux des Ecoquartiers. Un troisième atelier a permis de retravailler les questions évaluatives et critères sans se focaliser immédiatement sur les indicateurs, pour favoriser une réflexion approfondie. Un référentiel structuré autour des besoins essentiels, comprenant des critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs a été proposé. Il constitue un préalable au lancement de l'évaluation de l'impact des projets de renouvellement urbain, et plus largement de l'action publique dans ces quartiers en matière de résilience.

4 - Bonnes pratiques

- Coconstruire avec les acteurs locaux pour élaborer un référentiel d'évaluation clair et structuré.
- Intégrer des dimensions transversales majeures telles que la connaissance des vulnérabilités, la préparation aux crises, la sobriété des ressources et la capacité d'agir.



© Shutterstock : saiko3p.

Cette approche évaluative sous l'angle de la résilience vient questionner les fondamentaux de la politique de la ville et ajoute de nouvelles exigences en termes de transformations. Pour être adoptée, elle suppose une animation renforcée des chargés de projet pour faire évoluer les pratiques professionnelles. Il s'agit d'aller au-delà de la réduction des inégalités sociales, de l'amélioration des conditions d'habitat pour développer des capacités individuelles et collectives. Nantes Métropole s'est appuyée sur une grille d'analyse des projets issue du dernier grand débat organisé sur la Fabrique de la ville, grille enrichie de la réflexion menée sur cette approche.

Ce travail sur le référentiel d'évaluation de la résilience des quartiers a aussi inspiré d'autres territoires pour s'engager dans une démarche évaluative. C'est notamment le cas d'Angers Loire Métropole qui a bénéficié d'un appui du dispositif « Quartiers résilients » pour amorcer une démarche d'évaluation participative. Angers Loire Métropole a fait le choix de s'inscrire dans un processus de réflexivité pluriannuelle. Fin 2024, elle a lancé une étude de recherche-action qui vise plusieurs objectifs :

- **sensibiliser** et acculturer les acteurs à la résilience territoriale ;
- **identifier les vulnérabilités** et ressources des quartiers ;
- **évaluer l'impact des projets** NPNRU sur la réduction des vulnérabilités et l'amélioration des conditions d'habiter, du vivre ensemble avec un focus sur trois thèmes (la sécurité, la santé, la mobilité) ;
- **questionner et expérimenter** de nouveaux modes de faire pour transformer et adapter les quartiers à l'impact du changement climatique ;

- **renforcer et réorienter** l'action publique pour diminuer les vulnérabilités des habitants et développer la résilience territoriale.

Des dispositifs et solutions ressortent de ces démarches de réflexivité, tels que :

- **la réalisation de diagnostics et d'identifications des ressources** : développement de la connaissance des vulnérabilités mais aussi des ressources mobilisables dans les quartiers (reconnaissance des savoir-faire, compétences des habitants et structures relais), mise en place d'aménagements concrets sur le bâti ou les espaces publics, création d'espaces refuges, promotion des modes de déplacement doux et accompagnement des changements de pratiques, recherche de sobriété énergétique et adaptation au changement climatique (désimperméabilisation, renaturation ou gestion optimisée des consommations) ;
- **la transformation de la gouvernance en place** : qualité du dialogue entre la collectivité et les habitants/professionnels des quartiers (confiance réciproque) et les habitudes de coopération habitants/institutions, mise en place de cellules de crise, développement de réseaux de solidarité, soutien aux initiatives locales et aux mobilisations citoyennes afin de renforcer la capacité d'agir des habitants et des acteurs territoriaux.

Pour que de tels cadres puissent être déployés dans les collectivités et engendrer de manière plus systématique des solutions et projets renforçant la résilience, le portage politique reste essentiel ainsi que l'appropriation par les différents services.



Quartier Saragosse (Quartier ANRU et ÉcoQuartier), Pau (64).

3 • TRANSFORMER LES PROJETS D'AMENAGEMENT DÉJÀ ENGAGÉS POUR MIEUX LES ADAPTER AUX DEFIS ACTUELS

La démarche « Quartiers résilients », portée par l'Agence nationale de renouvellement urbain et ses partenaires, est exemplaire car elle a permis d'activer des leviers de résilience dans les projets tout en reconnaissant leur avancement opérationnel. Ces enseignements peuvent bénéficier à tout type de projet d'aménagement pour mieux adapter les quartiers aux risques actuels et futurs.

En effet, au-delà des quartiers prioritaires de la politique de la ville, apporter un nouveau regard pour renforcer la résilience d'un projet déjà engagé est pertinent à plusieurs égards :

- **prendre en compte l'accélération du changement climatique et l'urgence à agir** : Les impacts du changement climatique s'intensifient, la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) impose d'anticiper dès maintenant un réchauffement à l'échelle nationale de + 2,7° C en 2050 et de +4° C à horizon 2100. L'augmentation des températures va se traduire de manière différenciée sur chaque territoire mais doit être intégrée dès à présent dans les aménagements, infrastructures, équipements qui vont perdurer des décennies ;
- **éviter le coût exponentiel des adaptations tardives** : Les investissements d'ores et déjà planifiés doivent prendre en compte l'adaptation dès leur conception car, comme souligné dans le troisième plan national d'adaptation au changement climatique, « le coût collectif de l'inaction sera bien supérieur à celui d'un investissement pour la résilience ». Cette économie renforce la soutenabilité financière du projet et permet de mobiliser des ressources pour les priorités locales ;
- **détecter des angles morts et maximiser les co-bénéfices** : Un projet d'aménagement engagé peut se concentrer sur certains aspects - techniques, financiers, politiques - au détriment d'autres dimensions - usagers, climat, environnement, innovation. Un autre regard permet d'identifier des opportunités non exploitées, des oublis, des biais ou des risques

de mal-adaptation, conséquence involontaire qui conduirait à augmenter la vulnérabilité plutôt que la réduire. Ce regard neuf peut faciliter l'intégration de solutions qui produisent des effets positifs en cascade. Par exemple, des aménagements favorisant l'infiltration des eaux, la végétalisation et les solutions fondées sur la nature limitent les aléas climatiques, tout en améliorant la qualité de l'air, réduisant les îlots et restaurant la biodiversité locale ;

- **ne pas laisser des fenêtres d'opportunités techniques se refermer** : En cours de conception, les projets peuvent encore avoir une flexibilité technique pour, par exemple, modifier l'orientation et la programmation des bâtiments, prévoir des espaces publics multifonctionnels, intégrer des systèmes de gestion des eaux pluviales, ajuster les matériaux utilisés, etc. Une fois la conception figée, ces modifications seront plus difficiles à corriger, tant sur le plan technique qu'économique ;
- **réenclencher une dynamique partenariale et la mobilisation des parties prenantes** : Les équipes en place peuvent être dans une logique de continuité. Un accompagnement nouveau, surtout s'il est pluridisciplinaire, renouvelle la dynamique, introduit des idées originales, des méthodes alternatives ou des solutions hybrides, enrichissant la qualité du projet. Renforcer la résilience peut ainsi faciliter la mobilisation collective, créer du sens partagé, consolider les réseaux de solidarité et devenir un facteur de fierté pour les habitants ;
- **s'ajuster aux nouvelles attentes** sociales et générer des retombées économiques locales. Les parties prenantes (habitants, associations, élus) peuvent développer de nouvelles attentes ou des résistances. Un appui extérieur, neutre et actualisé, aide à anticiper et désamorcer les tensions, en proposant des ajustements qui améliorent le projet. Par ailleurs, l'intégration de leviers de résilience peut contribuer à dynamiser l'emploi local, notamment dans les secteurs de la construction durable et de la gestion des ressources, tout en contribuant à une économie locale plus résiliente et équitable.

COMMENT ENGAGER LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LA TRANSITION GLOBALE DES VILLES ET DES TERRITOIRES EN RÉDUISANT LEURS VULNÉRABILITÉS ET EN TENANT COMPTE DE LEURS SPÉCIFICITÉS, DE LEUR RÉALITÉ ET DE LEUR HISTOIRE ?

France Villes & territoires Durables (FVD) a coordonné un groupe de travail avec l'ANRU, l'USH, l'ANCT, le Cerema, l'ADEME et l'ensemble des membres de l'association autour de cette question.



Ces travaux ont conduit à l'identification et la valorisation d'actions clés concrètes menées sur le terrain qui renforcent la résilience des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les actions clés de ce livrable relèvent d'une approche intégrée de la résilience des quartiers prioritaires, articulant diagnostic de l'existant, capacitation des habitants, qualité de vie et dynamisation économique, dans une perspective de transformation durable et inclusive des territoires.

<https://francevilledurable.fr/2025/11/18/livrable-pour-renforcer-la-resilience-des-quartiers-prioritaires-de-la-ville-les-actions-cles/>

CONCLUSION

Ces projets ont montré qu'il est possible d'imaginer des solutions ou de proposer des ajustements, qu'il s'agisse d'interventions concrètes ou d'études complémentaires, même sur des projets déjà engagés, afin de renforcer leur résilience et les rendre plus adaptés aux usages de demain. Cela vaut particulièrement pour les projets de renouvellement urbain dans des quartiers qui concentrent des vulnérabilités multiples. La mobilisation de moyens dédiés tels que ceux de l'ANRU ou d'accompagnements sur mesure et flexibles tels que ceux du Cerema, permettent aux collectivités de mieux appréhender les enjeux majeurs de résilience. Ces dispositifs s'appuient sur des compétences spécifiques et ciblent les phases clés du projet. Si des contraintes opérationnelles, financières ou organisationnelles limitent parfois les marges de manœuvre, des leviers réalistes et progressifs activés en cours de projet peuvent soutenir des actions pertinentes, ajustables selon la maturité du projet.

Les mesures que l'on peut qualifier de « soft », telles que l'animation, la sensibilisation, l'accompagnement des habitants ou encore la mise en place de dispositif de gouvernance sont tout aussi importantes que des actions techniques opérationnelles dans les projets de transformation de quartiers existants. Leur intégration dans les projets demeure parfois restreinte alors même que celles-ci jouent un rôle essentiel pour renforcer la résilience et l'adaptation au changement climatique. Ces actions, souvent peu coûteuses mais à fort impact, sont particulièrement déterminantes dans les quartiers prioritaires. Même si les solutions préconisées ne peuvent pas toutes être intégrées à des projets de renouvellement urbain, parfois déjà trop engagés d'un point de vue opérationnel, plusieurs thématiques et orientations peuvent néanmoins trouver leur place, et d'autres peuvent être mobilisées dans de futurs projets des collectivités. Il s'agit de les encourager et de les déployer pour accompagner les transformations physiques et sociales vers plus de quartiers résilients.

Pour en savoir plus

- Cerema, *Boussole de la résilience : Repères pour la résilience territoriale*, Les cahiers, 2020
- Cerema, *Territoires résilients, agir maintenant pour transformer demain*, Les Essentiels, 2022
- Cerema, *Guide Objectif résilience*, 2023
- Cerema, *Culture du risque - Les populations au cœur de l'action*, Les cahiers, 2023
- Cerema, *Moins de surchauffe urbaine, des villes plus vivables*, Les Essentiels, 2024
- Cerema, *Design actif, l'espace public en mouvement*, Les Essentiels, 2024
- Cerema, *+ 4 degrés, 7 clés pour s'adapter*, Les dessinés, 2025
- Cerema, *Opération renaturation : agir en profondeur pour des sols vivants*, Les dessinés, 2025
- ANRU, *Conception et réalisation d'espaces publics de qualité dans le cadre des projets en renouvellement urbain*, Carnet thématique, 2025
- France Villes et territoires Durables, *Pour renforcer la résilience des quartiers prioritaires de la ville*, Les actions clés, 2025
- Centre de Ressources pour l'Adaptation au Changement Climatique
- Cerema, *Envisager autrement les espaces publics*, (infographie), 2020
- Communauté Quartiers de demain, [Expertises.territoires.fr](https://www.expertises.territoires.fr)

La série de fiches « Aménager autrement »

- **Fiche n° 1 : Pour des quartiers en renouvellement urbain plus résilients**
- Fiche n° 2 : Hameaux réversibles : comprendre et développer un nouveau modèle d'habitat

AGIR POUR DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU DÉFI CLIMATIQUE

Le Cerema, établissement public à la fois national et local, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au défi climatique, dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral. Il relève des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

[Téléchargez nos publications sur doc.cerema.fr](https://doc.cerema.fr)

POUR DES QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN PLUS RÉSILIENTS



Les Moulins, Nice (06).

CONTRIBUTEURS

Anne Vial, Berengère Mercier (Cerema)

RELECTEURS

Aurore Cambien (métropole de Lyon), Jean Benoit Cariou (ANRU), Sabine Gras, Laurence Pierson (métropole Nice Côte d'Azur), Mélanie Belot, Juliette Maitre, Florence Orillard, Nathalie Racineux, Coline Rande, Christophe Sabot (Cerema)

CONTACTS

communication@anru.fr
DTecTV@cerema.fr



**AMÉNAGEMENT & STRATÉGIES TERRITORIALES | BÂTIMENT
| MOBILITÉS | INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT |
ENVIRONNEMENT & RISQUES | MER & LITTORAL**



cerema.fr

AGIR POUR DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU DÉFI CLIMATIQUE

Siège social : 2 rue Antoine Charial – CS 33 927 – 69426 Lyon Cedex 03. Dépôt légal : mai 2026. ISSN : 2969-1036.
ISBN : 978-2-37180-779-2. Achevé d'imprimer : mai 2026 chez Dupliprint – 733 rue Saint-Léonard – 53100 Mayenne.
Crédits photos et illustrations : Cerema, sauf mention contraire.